Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL MICHONNEAU THOMAS sur la commune principale de l'AIOT 2 chemin de l'écochardière 79240 LARGEASSE.

La référence de votre dossier est A-3-JSB83351Q et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 23/12/2023 à 07h36 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :
Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, …) sur Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **41776027900014**

Raison sociale **EARL MICHONNEAU THOMAS**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.
Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

2 chemin de l'écochardière

79240 LARGEASSE

Signataire

Nom : **MICHONNEAU**

Prénom : **Thomas**

Qualité : **exploitant**

Adresse électronique : **thomas.michonneau@free.fr**

Téléphone portable : **+(33) 607930700**

Référent

Nom : **MICHONNEAU**

Prénom : **Thomas**

Fonction : **exploitant**

Adresse électronique : **thomas.michonneau@free.fr**

Téléphone portable : **+(33) 607930700**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **thomas.michonneau@free.fr**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EARL MICHONNEAU THOMAS**

Description des activités :
élevage de volaille, d'ovins et de caprins

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

2 chemin de l'écochardière

79240 LARGEASSE

X : 431676

Y : 6622092

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :
- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu’à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d’ eau, canaux, cours d’eau et réseaux enterrés (un plan jusqu’au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :
Le projet consiste à construire un bâtiment agricole de 808.01m² m² d’emprise au sol avec panneaux photovoltaïques à usage hangar de stockage et d’entretien du matériel agricole de l’ exploitation. Le projet de hangar permettra de centraliser et de mettre à l’abri l’ensemble du matériel agricole de l’exploitation (matériel actuellement stocké en partie en extérieur ou dans des bâtiments en locations). Il permettra aussi d’entretenir ce matériel dans des conditions optimums et facilitera le travail de l’exploitant. Le projet n'entrainera pas de modification du cheptel de l'exploitation.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

SITUATION.pdf

Un plan d’ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

MASSE.pdf